NOUS CONTACTER

N° client : 5 022 283 659
Identifiant Internet : OXCDSLM8ET

Par Internet et Mobile

espaceclient.edf.com

sur Smartphone et Tablette

Télécharger l'appli mobile EDF&MOI

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 21h

09 69 36 66 66

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouver la boutique la plus proche de chez vous sur **boutiques.edf.com**

Urgence dépannage Electricité (ERDF)
09 726 750 34 (Service gratuit + prix appel)

Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAULT

Votre contrat

N° de client : 5 022 283 659
N° de compte : 4 08 7 021 396 386
(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 24 310 853 716 996
- Puissance : 09 kVA
- Option Heures Pleines/Heures Creuses
3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30

INFORMATIONS

Prix et Règlementation

Electricité : Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2015. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/11/2014 et le montant de la CTA a évolué au 01/08/2014. Vos Conditions Générales de Vente ont été modifiées au 01/02/2014. Plus d'information sur le site edf.fr

EDF Société anonyme au capital de 930 004 234 € Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France R.C.S. PARIS 552 081 317 N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

M. THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Facture du 03/07/2015

N° 27 890 512 529

Electricité (relevé client)	196,87 €
TVA	36,23 €
Facture TTC	**233,10 €**

Montant total
233,10 €
TTC

Prélevé le
20/07/2015

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/09/2015.
- Prochaine relève ERDF vers le 07/09/2015.

Prélèvement automatique

Le montant de 233,10€ sera prélevé le 20/07/2015 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAULT
Nom de la banque : **********
Compte bancaire : ***** ***** 0855425R020 **

Détail de la facture du 03/07/2015 N°27890512529

Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Compteur électromécanique n°989

Horaires heures creuses 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30(1)

Consommation sur la base d'un relevé client	Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Du 23/07/2012 au 07/01/2013 09 kVA						
Régularisation tarifaire HC			1206	0,0029 (2)	3,48	19,6
Régularisation tarifaire HP			1131	0,0047 (2)	5,29	19,6
Du 08/01/2013 au 31/07/2013 09 kVA						
Régularisation tarifaire HC			1259	0,0029 (2)	3,65	19,6
Régularisation tarifaire HP			1383	0,0047 (2)	6,50	19,6
Du 08/05/2015 au 07/07/2015 09 kVA						
	Relevé Client	Relevé Client				
Heures creuses	40599	41412	813	0,0623	50,65	20,0
Heures pleines	65664	66297	633	0,1019	64,50	20,0
Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 44,21 €)					**134,07**	

Abonnement	Prix Unitaire HT (€/mois)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA HP/HC du 23/07/2012 au 07/01/2013	0,39 (2)	0,72	5,5
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA HP/HC du 08/01/2013 au 31/07/2013	0,39 (2)	0,88	5,5
Abonnement Tarif Bleu 09 kVA HP/HC du 08/07/2015 au 07/09/2015	8,29	16,58	5,5
Total de votre abonnement (dont acheminement 11,10 €)		**18,18**	

Taxes et Contributions	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	1446	0,00928	13,42	20,0
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1446	0,01950	28,20	20,0
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			3,00	5,5
Total taxes et contributions			**44,62**	

Total Electricité hors TVA	196,87
Total hors TVA	196,87

TVA

TVA à 19,6 % sur un montant total de 18,92 €	3,71
TVA à 20,0 % sur un montant total de 156,77 €	31,35
TVA à 5,5 % sur un montant total de 21,18 €	1,17
Total TVA	**36,23**

(1) Peuvent varier de quelques minutes

(2) **Régularisation tarifaire** : le montant de cette régularisation est calculé en application de l'arrêté du 28 juillet 2014 relatif aux Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité qui modifie rétroactivement les barèmes de prix pour la période comprise entre le 23 juillet 2012 et le 31 juillet 2013. Le prix unitaire appliqué correspond à la différence entre le prix publié dans le nouvel arrêté et celui qui vous a été précédemment facturé. Pour plus de détails, connectez-vous sur regultarifpart.edf.com.
Le montant total de votre régularisation tarifaire, pour la période du 23/07/2012 au 31/07/2013, est égal à 56,77 € HT pour la consommation (14939 kWh) et 4,78 € HT pour l'abonnement. Il n'est soumis qu'à la TVA. Selon votre situation contractuelle et votre rythme de facturation, ce montant vous sera facturé en une ou plusieurs fois.

Calcul des taxes et contributions facturées : CTA électricité : 27,04% HTVA de la part acheminement de l'abonnement

Pour plus d'explications concernant les taxes et contributions, rendez-vous sur taxes.edf.com
Retrouvez l'explication de votre facture sur facture.edf.com

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :
Délai de préavis de résiliation de votre contrat électricité : aucun
Votre tarif électricité est réglementé.

Pour plus d'explications concernant les tarifs, rendez-vous sur infoprix.edf.com

EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION EN kWh

Electricité

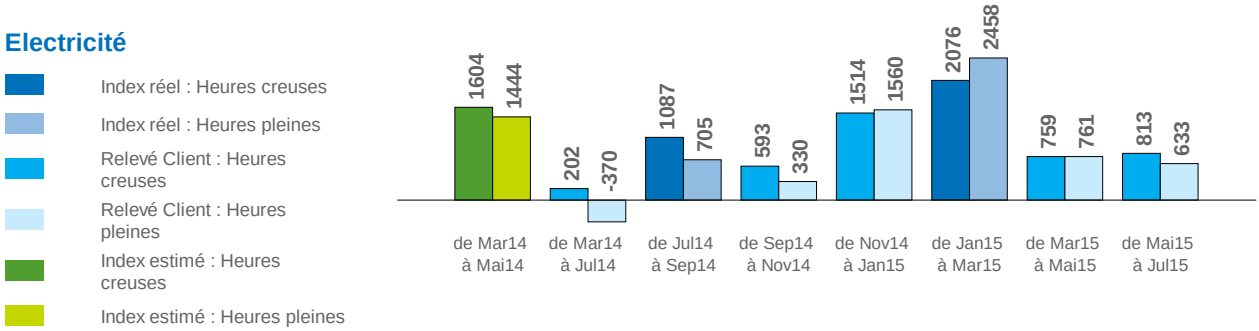

Origine 2013 de l'électricité vendue par EDF :
79,3% nucléaire, 14,4% renouvelables (dont 9,3% hydraulique), 3,3% charbon, 1,7% gaz, 1% fioul, 0,3% autres. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Pénalités de retard

De plus, conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 euros TTC.

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

EDF met à votre disposition un parcours en 3 étapes, dont l'ordre doit être respecté, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- Etape 1 : vous adressez votre réclamation par courrier à ***EDF Service Client*** - *TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX*.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à ***EDF Service Consommateurs*** - *TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9*.
- Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le ***Médiateur EDF*** en ligne sur https://mediateur.edf.fr ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com
Si votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.
Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics, n° vert 0 800 112 212 service & appel gratuit (poste fixe).

EDF Société anonyme au capital de 930 004 234 € Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France R.C.S. PARIS 552 081 317 N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317